



Le cap des 12.000 faillites en Belgique franchi avant Noël.

IZEO réclame un plan national anti-faillites.

Un triste record à nouveau franchi.

En 2011, 10.224 entreprises belges ont connu une faillite. En 2012, ce sont 11.052 entreprises qui passèrent l'arme à gauche. On pensait alors avoir atteint un plafond. Malheureusement, il n'en est rien.

C'est un nouveau et triste record : l'année 2013 aura vu mourir plus de 12.000 entreprises en Belgique en 12 mois. Ce cap symbolique des 1.000 entreprises en faillite par mois a été franchi avant Noël. Le compteur officiel affichait déjà 11.197 entreprises tombées en faillite à la fin novembre 2013. Pour échapper au seuil symbolique des 12.000 faillites sur l'année 2013, il eut fallu que décembre 2013 soit particulièrement clément, en affichant un score inférieur à 803 faillites.

Or, selon les analyses d'IZEO, mouvement de représentation et de défense des indépendants et des dirigeants de PME, ce miracle ne s'est pas produit.

IZEO fonde son analyse sur les éléments suivants :

- Fin novembre 2013, nous étions déjà, avec 11.197 faillites, à une hausse de 10,58 % par rapport au même mois de 2012.
- Or, le mois de décembre n'est pas, contrairement au mois d'août, un mois particulièrement clément (811 faillites en décembre 2011 ; 929 faillites en décembre 2012).
- Les indicateurs de confiance recueillis par IZEO auprès de ses membres, de leurs comptables et fiduciaires, relatifs à leur perspectives économiques et à celles de leurs clients et fournisseurs, laissent penser que décembre 2013 a été « au moins aussi mauvais que décembre 2012 »...
- On n'échappera pas dès lors au pic fatidique des 12.000 faillites en 2013, qui a selon toute vraisemblance été franchi quelques jours avant Noël, entraînant la perte de plus de 25.000 emplois.



Le bilan en termes de croissance nette

Pour Miguel Van Keirsbilck, secrétaire général d'IZEO, ce constat est interpellant : « L'année 2013 qui s'achève est non seulement dramatique au niveau des faillites, mais ceci s'accompagne d'un autre constat : le nombre de création d'entreprises est en net recul. Nous avons 74.374 créations d'entreprise en 2011, et 71.595 créations d'entreprise en 2012. Il devrait y en avoir 10 % de moins en 2013. Résultat : la croissance nette des entreprises est en déclin de près de 20 % par rapport à l'année 2011. »

IZEO tire un signal d'alarme : « N'oublions pas que la faillite est un fusil à deux coups », insiste Miguel Van Keirsbilck. « Lorsqu'elle abat une entreprise, elle en met une autre, créancière de la première, en péril parce qu'elle ne sera jamais payée ! C'est pour cela qu'IZEO en appelle à un plan belge anti-faillites, qui devra impliquer les efforts non seulement du fédéral, mais aussi des régions. »

IZEO demande un plan d'urgence anti-faillites et une politique fiscale favorable aux indépendants et aux PME.

Pour IZEO, considérant qu'une entreprise en faillite sur deux a moins de 5 ans, 4 grandes priorités s'imposent pour redresser le cours des choses :

1. Il faut plus de création d'entreprises, mais il faut surtout que ces nouvelles entreprises soient saines et viables. C'est pour cela que nous prôtons la mise en place de chèques création et d'un accompagnement pluridisciplinaire des starters (par une équipe de trois spécialistes associés : gestion, comptabilité et marketing). Nous voulons que ce suivi soit offert aux nouvelles entreprises durant les 3 premières années de leur existence.
2. Un meilleur accès au financement : les jeunes entreprises ont besoin de plus de fonds propres. Or les banques restent frileuses vis-à-vis des PME. Conclusion : il faut élargir le jeu et offrir aux entreprises qui démarrent de nouveaux accès au financement (financement ou garantie publics, crowdfunding, prêt win-win, etc.) Il est aussi impératif que les trois régions assurent une reprise efficace du fonds de participation, en voie de régionalisation.
3. Une politique sociale et fiscale favorable aux indépendants et aux PME. Aujourd'hui, les PME sont taxées en moyenne à 26 % à l'impôt des sociétés, alors que les grandes entreprises arrivent à un taux effectif proche des 10 %. Les charges sociales sur les salaires sont telles que pour payer 100 € de salaire, la PME en débourse presque 300. Tout cela n'est plus tenable.



Il faut changer le paradigme : pour éviter les faillites, investir et recruter, les indépendants et les PME, qui sont le poumon économique de ce pays, réclament une pression fiscale allégée et des charges patronales sur les salaires raisonnables.

4. Enfin, il faut de toute urgence adopter des mesures sectorielles. Les secteurs les plus frappés par les faillites sont l'Horeca et la Construction. Pour l'Horeca, on connaît les craintes que suscite l'introduction de la caisse enregistreuse avec module fiscal. Cette mesure ne pourra être mise en place sans compensations fortes au niveau des charges sociales. En ce qui concerne la construction, le risque majeur aujourd'hui est le dumping social, qui permet à des entreprises de proposer une main d'œuvre à un prix de revient de 22 € de l'heure, alors que le plancher pour une entreprise belge occupant des travailleurs belges en Belgique se situe au minimum 35 € par heure. IZEO demande au gouvernement fédéral de ne pas diminuer les pressions au niveau européen aussi longtemps que cette concurrence déloyale ne sera pas écartée.

Sans une approche radicalement nouvelle de la prévention des faillites, 2014 risque d'être aussi morose que 2013, prévient IZEO.